

JUILLET 2023

# Vivre au Guilvinec



[www.leguilvinec.com](http://www.leguilvinec.com)

p. 3  
Budget

p. 4 à 7  
Travaux et  
urbanisme

p. 8 à 12  
Les animations  
de l'été

**le Guilvinec**  
vue sur océan

# SOMMAIRE

## DOSSIERS

Budget.....p. 3  
 Travaux et urbanisme.....p. 4 à 7  
 Animations.....p. 8 à 12

## INFORMATIONS

Infos diverses.....p. 13  
 Enfance-jeunesse.....p. 14  
 Dossier "Gare aux arnaques".....p. 15 et 16  
 Commerces.....p. 17

## HISTOIRE

Les 100 ans du phare..... p.18 & 19



Magazine édité par la mairie du Guilvinec  
 33 rue de la Marine,  
 29730 Guilvinec  
 Tel : 02.98.58.10.21  
 mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :  
 Jean-Luc Tanneau

Rédaction :  
 Comité de rédaction :  
 Michèle Ranzoni, Danièle Gléhen, Evelyne Cipriano,  
 Sylvie Barbet, Audrey Struillou,  
 Lénaïg Lopéré, Laure Volant, Gaëlle Le Gall

Crédits photos : Mairie, Télégramme, Festival photo  
 L'Homme et la Mer (4ème de couverture)

Conception et réalisation :  
 Gaëlle Le Gall

Imprimé en 3000 exemplaires  
 par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le magazine, vous pouvez  
 contacter la mairie. Des exemplaires sont à votre  
 disposition.

# EDITO



Libéré(e)s de la pandémie, nous avons pu ouvrir l'année 2023 autour de retrouvailles, notamment lors de la cérémonie très fréquentée des vœux.

Je vous ai à l'occasion, présenté le projet des travaux et action programmés pour l'année et notre volonté de les mener à bien. Cet optimisme a été terni par de nouvelles contraintes imposées dans la crise de la pêche artisanale, si importante pour notre économie. Nous nous sommes tenus au côté des acteurs de la filière, notamment les pêcheurs. Brexit, Dauphins, zone Natura 2000, plan de casse, ... que d'acharnements sur une pêche bien plus durable que des bateaux usines ou des cages à poissons !

Tous les élus bigoudens ont été solidaires, j'émetts le vœu qu'ils le soient sur d'autres sujets en cours ou à venir.

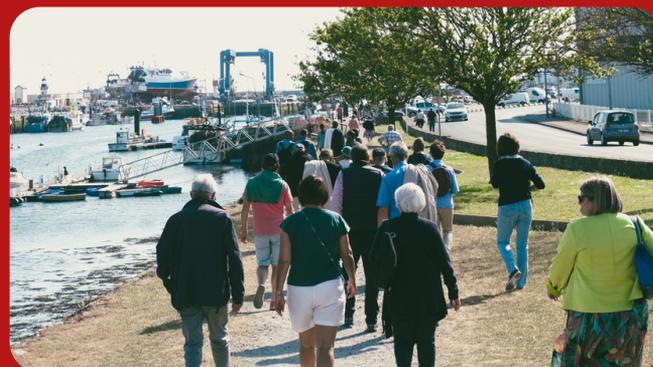
Cet épisode, a cependant produit un effet collatéral positif : une grande attention de l'Etat aux projets de la commune et sa volonté de mieux les soutenir, et les accompagner.

Cet appui nous conforte dans la gestion communale dont les finances sont saines. Cette bonne gouvernance nous permet de faire baisser l'endettement et de conduire par exemple de lourds projets comme la restauration de l'enceinte du Manoir de Kergoz (bulletin de souscription page 6). Le dossier du Pôle dentaire avance également - certes toujours pas assez vite - comme celui de la micro crèche avec le choix de l'opérateur qui portera le projet (Aiguillon Construction)

Le projet (privé) des résidences de Ker-Loan (site des friches Furic) va probablement débiter en Automne. Pour parler encore de saisons, c'est celle de l'été qui s'ouvre avec une pause dans les travaux, et avec un programme conséquent d'animation détaillé dans les pages suivantes.

J'espère que vous pourrez en profiter pleinement. Je vous souhaite à tous de passer un très bel été !

*Le Maire,  
 Jean-Luc Tanneau*



**Budget 2023 : un budget dans la continuité et une bonne santé financière.**

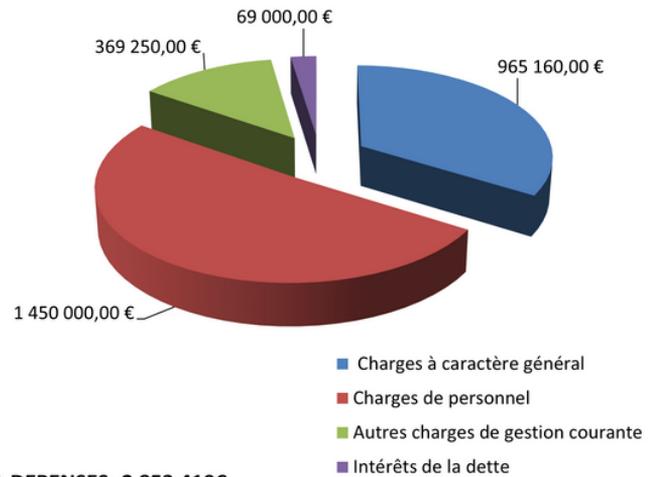
En fonctionnement les dépenses de personnels, à savoir principalement les salaires et charges (012) sont identiques à celles de 2022 à hauteur de 1 450 000 € (hors remboursement d'assurance) pour les 35 agents permanents, des renforts précieux interviennent aussi dans les services en été ou pour des remplacements.

En revanche les charges à caractère général, le fonctionnement quotidien sont très impactés par la hausse des coûts de l'énergie, ils augmentent de près de 125 000 € pour un total de 340 000 €, ce qui explique pourquoi la commune a réduit la durée l'éclairage public qui représente la plus forte partie de sa facture d'électricité.

Cette hausse est compensée par un surplus de recette fiscale puis l'Etat a décidé une augmentation forfaitaire des bases foncières de 7 %, par ailleurs la commune a supprimé certaines exonérations et prévu des économies par une politique d'achat plus rigoureuse. Enfin, la commune possède, un taux de foncier bâti inférieur à la moyenne régionale.

Le fonctionnement de la commune permet de «dégager» un autofinancement de de l'investissement de 640 000 € de l'investissement identique aux années précédentes.

**Budget de Fonctionnement 2023 : Dépenses**



**TOTAL DEPENSES: 2 853 410€**

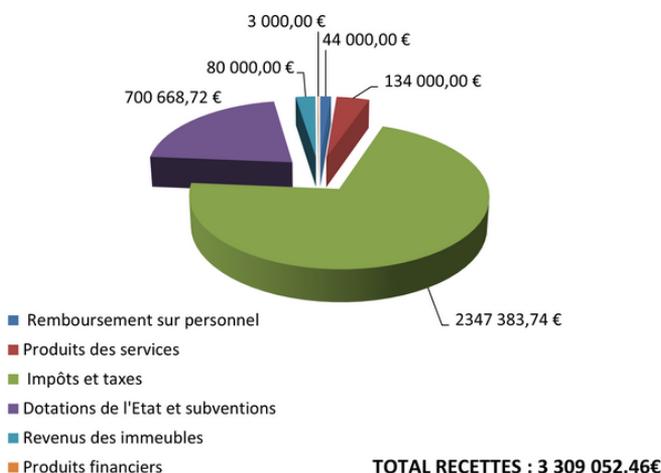
En investissement, le total se monte à 1 852 000 € dont 1 660 000 € orientés vers les opérations.

Les principales sont les travaux sur le réseau d'éclairage (en vue toujours de faire des économies de fonctionnement), les aménagements de moulin mer avec la démolition concomitante de la maison Spagnol. Le budget voirie est constant à 220 000 €. Le chantier du mur d'enceinte de Kergoz est engagé pour un coût d'opération à 350 000 € TTC, heureusement bien subventionné (250 000 €).

Enfin, les services à la population qui sont toujours la priorité de la commune, sont illustrés par la construction d'un pôle dentaire porté par Aiguillon construction (700 000 €) et le projet (communautaire) de micro crèche. Ces deux équipements intègrent une dimension sociale avec, pour chacun des projets, un programme attendant de logements sociaux.

La commune a mené une politique d'investissement sans recours à l'emprunt sur la période 2017-2023. Son taux d'endettement baisse. On peut résumer la situation selon le repère suivant : si tout l'autofinancement de la commune était dédié au remboursement de la dette, cette dernière serait éteinte en moins de 2 ans et demi. Ce qui révèle un taux très bas d'endettement. En fonction des projets futurs, la commune pourrait sereinement emprunter.

**Budget de fonctionnement 2023 : Recettes**



**TOTAL RECETTES : 3 309 052.46€**

*Daniel Le Balch*

## Place de la petite sole

La circulation dans Le Guilvinec est une problématique estivale, afin de réfléchir à améliorer cette situation la municipalité a engagé un cabinet d'architecte (les ateliers de l'Ourcq).

Dans ce projet était englobé la difficulté de stationnement sur la commune pendant la saison touristique.

Les différentes propositions faites par les architectes ont révélé que la place de la petite sole était le nœud du problème, nous en avons donc fait une priorité.

Le plan ci-joint reprend l'architecture générale de la place dans l'avenir.

Bien sûr, ce n'est qu'une ébauche et cette dernière évoluera au fur et à mesure des apports du groupe municipal en charge de ce dossier.

## Action 4.5 La place de la Petite Sole

### Les actions :

- Quai piéton** : pouvant accueillir des événements. En léger surplomb au-dessus de l'esplanade pour dégager la vue au loin. Il est planté de massifs d'arbres.
- Cale de la petite sole** : réaménagé (stationnement en hiver, place du marché, etc.).
- Cale de la médiathèque** : une nouvelle place publique.
- Terrasse de la médiathèque** : marquant l'entrée dans le centre-bourg.
- Perron de l'office du tourisme**
- Carrefour sécurisé** : accès sur la place uniquement pour les bus.
- Arrêt de bus** : la voie est partagée bus/ vélos).
- Voie cyclable double sens** sur quai.
- Esplanade capable** (parking, champs de foire, etc.) : pouvant être divisée au gré des manifestations, ou payant, gratuit.



La place est divisée en deux espaces :

- Le quai : en relation à la ville, le domaine de piéton
- Le port : en relation à la mer et à l'activité portuaire

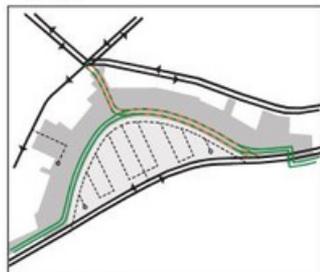


Schéma de circulation :

- La voie cyclable suit le tracé du quai
- La voie bus longe le quai depuis le carrefour de la rue le Corre jusqu'à l'avenue J.Thézac
- L'accès au parking se fait par trois points depuis l'avenue J.Thézac



Stationnement		
4.6 - Quai d'Estienne d'Orves		
	Existant	Projeté
Place de la poste	19	19
Place de la Petite Sole	200	219
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>238</b>

État projeté

73

## Vallon de Moulin Mer

Les jeux dédiés aux enfants sur le site de Moulin Mer étaient devenus dangereux aussi un à un, ils avaient été déposés.

D'ici la fin de l'année, nous installerons une structure nouvelle et des balançoires afin d'amener une offre complémentaire aux familles qui viennent profiter de cet écrin de verdure guilviniste.

De plus, la maison "Spagnol" du nom de l'ancien propriétaire des lieux va être démolie, ce bâtiment présentait des risques vis à vis des usagers du parc et sa suppression donnera une vue plus dégagée sur la zone naturelle.

N'hésitez pas à venir découvrir ces changements sur ce site trop peu connu de nos concitoyens.

Christian Bodéré

Les travaux liés au mur d'enceinte du manoir de Kergoz avancent bien et nous laissent espérer une fin de chantier pour la fin septembre et cela tout en rencontrant un aléa de chantier.

En effet, en déposant les pierres du mur de l'escalier menant au pigeonnier les maçons ont découvert que les marches reposaient uniquement sur les remblais déposés pour soutenir le mur d'enceinte.

Cela a permis de comprendre pourquoi l'escalier s'était affaissé mais nous amènera un surcoût car la technique de restauration s'en trouve modifiée.

Le cabinet de Ponhaud (spécialisé dans ce type de bâtiment) qui nous accompagne sur le projet n'a pu expliquer le pourquoi de cette construction directement sur terre battue.

Le chantier nous réservera peut-être d'autres surprises car le mur d'enceinte a été reconstruit siècle après siècle avec à chaque fois les moyens de l'époque venant se superposer avec l'existant.

## Fondation du patrimoine

# Restaurons ensemble le manoir de Kergoz !

La municipalité en partenariat avec la fondation du patrimoine a invité les Guilvinistes intéressé(e)s par le projet de rénovation du mur d'enceinte à la signature de la convention de collecte de dons le Mercredi 31 mai.



Montant des travaux	297 294 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	courant 2023

## Aidez à la restauration de l'enceinte du manoir de Kergoz !

### LE PROJET

Ce projet de restauration vise à pérenniser l'enceinte du manoir de Kergoz situé à Guilvinec, dans son état actuel ruiniforme. en conservant les ajouts tardifs et les traces successives d'effondrement du mur Sud. Les pavements des remparts et des tours feront l'objet d'une restauration complète : la végétation sera retirée, les moellons seront nettoyés et remplacés par des blocs neufs si besoin. les fissures seront remaillées, les joints subsistants seront purgés et refaits au mortier de chaux puis du coulis de chaux sera injecté par gravité pour redonner de la cohérence interne aux maçonneries de blocage. La stabilité des parapets et des corbeaux sera vérifiée et les chapes d'arases seront conservées et nettoyées.

Toute cette opération a un coût, et la commune de Guilvinec souhaite faire appel à la générosité populaire pour les aider !

### ► Bulletin de don

#### ► Oui, je fais un don pour aider à la restauration du Manoir de Kergoz à Guilvinec

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/87727](http://www.fondation-patrimoine.org/87727)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :  
**Fondation du patrimoine**  
**Manoir de Kergoz à Guilvinec**

#### Le montant de mon don est de

80 €  100 €  200 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

#### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	100 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	34 €	68 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	25 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	40 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

### LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le manoir de Kergoz est situé dans la ville du Guilvinec. Il est implanté à l'angle de la rue du château et de l'allée de Kergoz. Le mur d'enceinte du Manoir de Kergoz est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en mai 1932.

La chapelle de saint Trémur dépendait de Kergoz et la tradition voudrait que Comorre et son fils Trémur soient les fondateurs du manoir et de la chapelle. Concernant le manoir, la date la plus ancienne trouvée dans les actes notariés remonterait à 1380. Au long du 19<sup>ème</sup> siècle. Le manoir fut exploité en ferme agricole et revendu à nouveau à plusieurs reprises. Malgré sa vétusté due au manque d'entretien, le manoir fut occupé par les allemands durant l'Occupation, en raison de ses remparts protecteurs. Ceux-ci construisirent dans la cour des baraques de cantonnement. Après avoir servi de prison pour des résistants en attente de leur départ vers l'Allemagne, ces baraques servirent de geôle pour les allemands eux-mêmes à la Libération.

### LA MOBILISATION

Les habitants du Guilvinec sont sensibles à la mise en valeur de leur patrimoine. Cet équipement communal est utilisé par les associations ou loué à des particuliers. De par son cachet, il convient particulièrement aux mariages.

L'originalité du manoir réside dans son colombier construit sur le porche d'entrée. Cette notion de pigeonnier-porche est en effet plutôt rare, mais il en existe néanmoins encore plusieurs exemples sur le territoire français. Il semble que cette disposition ait été relativement courante dans le pays bigouden, mais il n'en reste hélas que très peu d'exemples.

L'association des amis de Kergoz aura à cœur de faire visiter ce patrimoine, si particulier, dans une ville tournée vers la pêche et son ouvrière industrie.

Un engagement pour l'accessibilité et la préservation de l'habitat au Guilvinec  
Le Guilvinec connaît une attractivité grandissante.

Cependant, cette popularité croissante a entraîné une pression immobilière considérable, notamment en raison du développement des résidences secondaires et du tourisme. Face à cette situation, la commune a pris des mesures concrètes pour favoriser l'accession à la propriété des jeunes ménages et éviter la spéculation foncière.

C'est dans ce contexte que l'Office Public de l'Habitat (OPAC) de Quimper-Cornouaille, acteur majeur de l'habitat dans la région depuis 1949, a décidé d'engager une politique ambitieuse pour offrir des logements abordables à tous, en particulier aux primo-accédants.

Afin de concrétiser cette démarche et de garantir la pérennité de l'engagement de l'OPAC, une charte relative à la cession des terrains à bâtir pour le lotissement "Les Landes de Lanvar" a été établie en concertation avec la commune du Guilvinec. Cette charte, adoptée par délibération du Conseil d'Administration le 20 décembre 2022, vise à encadrer la commercialisation des terrains et à éviter toute dérive ou spéculation foncière.

L'un des principaux axes de cette charte est de prioriser l'accès des primo-accédants à la propriété. En effet, les jeunes ménages rencontrent souvent des difficultés pour s'installer dans le Guilvinec en raison des coûts élevés de l'immobilier. En proposant des terrains à bâtir à des tarifs inférieurs à ceux du marché privé, l'OPAC offre une opportunité unique aux futurs acquéreurs, leur permettant ainsi de réaliser leur projet de devenir propriétaires.

Parallèlement, la charte met en place des critères de commercialisation transparents et équitables. Les conditions d'attribution des terrains seront basées sur des éléments tels que les revenus et la composition familiale, garantissant ainsi une répartition juste et équilibrée. L'OPAC se réserve également le droit de vérifier le respect de ces engagements par les futurs acquéreurs, afin de maintenir l'intégrité de la politique d'habitat abordable.

En mettant en œuvre cette charte, la commune du Guilvinec montre sa volonté de répondre aux besoins de ses habitants et de préserver son territoire. En proposant des logements abordables et en évitant la spéculation foncière, le lotissement de Lanvar devient un symbole concret de l'engagement de la commune en faveur de l'accessibilité à la propriété et du développement durable.

Ainsi, grâce à la collaboration entre la commune du Guilvinec et l'OPAC de Quimper Cornouaille, le lotissement de Lanvar s'impose comme une réponse exemplaire aux défis auxquels sont confrontés les jeunes ménages souhaitant s'installer dans cette région prisée du Finistère Sud. En offrant des terrains à bâtir abordables et en veillant à leur utilisation responsable, cette initiative contribue à la construction d'un avenir résidentiel durable pour tous.

*René-Claude Daniel*





### Les animations du Festival

- Mardi 18 juillet : 1er marathon photo
- Vendredi 11 août : Vente des photos des anciennes éditions
- Mercredi 16 août : 2ème marathon photo

Retirez le programme détaillé à l'Office de Tourisme - Place de la petite Sole et à la Roulotte - Place d'Estienne d'Orves au Guilvinec  
[www.festivalphotoduguilvinec.bzh](http://www.festivalphotoduguilvinec.bzh)

Pour la 13ème année, le Festival photo reste animé de la même volonté : célébrer les liens de l'Homme et de la Mer à travers la diversité des regards photographiques. Si cette thématique tire son origine de l'histoire locale en commençant au Guilvinec elle ne s'y arrête pas, ni aux frontières de la France. L'objectif des expositions est dans l'exploration des liens de l'homme et de la mer sous toutes les latitudes et à toutes les époques.

Depuis son lancement, le festival garde aussi pour ambition de mettre l'art photographique, l'art tout court, à la portée de tous. Le choix d'une exposition à ciel ouvert, en transformant les 2 communes, Guilvinec et Treffiagat-Léchiagat en galeries gratuites pendant 4 mois, de juin à septembre, permet d'aller à la rencontre des populations les plus diverses.

L'édition 2023 sera marquée par 2 nouveautés.

Pour la 1ère fois, le festival a décidé de mettre à l'honneur un pays en lui consacrant une partie des expositions. Le Chili sera ce premier pays. En lien avec le Festival photo de Valparaiso, mythique port chilien, le festival accueillera, sur la rive de Léchiagat, 5 photographes chiliens qui, à travers diverses problématiques, défrichent un Chili post dictature : Rodrigo Gomez Rovira, Cristobal Olivares, Sébastian Rojas, Collectivo Migrar, Résidences Valparaiso.

Par ailleurs, le festival a choisi d'exposer les travaux de 4 photographes, Julie BOURGES, Olivier JOBARD, Romain LAURENDEAU, Lorraine TURCI, lauréats de la Grande commande photographique, Radioscopie de la France organisée par le Ministère de la Culture et pilotée par la BNF (Bibliothèque Nationale de France). Ces 4 expositions relient le Festival photo à la Traversée photographique de la Bretagne, une initiative du FRAC Bretagne (Fonds Régional d'Art Contemporain).

Au cœur du Guilvinec, les visiteurs retrouveront les œuvres de Gaston BAILO (5 miles), Mathias DEPARDON (Gold River), Irène JONAS (la saga des bars), Tanguy LOUVIGNY (les Mers Fendues), Andrew MCCONNELL (Gaza Surf Club) Frédéric MERY (Ama San).



L'ouverture du festival c'est aussi les expositions des travaux des élèves de 3 collèges du pays bigouden et du lycée maritime. Les travaux menés durant l'année scolaire leur permettent d'exprimer à leur manière chaque année leur créativité, leur sensibilité propre sur la thématique du festival.

Le festival poursuit son rôle de passeur de mémoire : l'histoire des hommes, des femmes et de leurs métiers au Guilvinec et à Léchiagat. Cette année, une exposition est consacrée aux thoniers.

Enfin, en collaboration avec la plate forme Wipplay, nous découvrirons les lauréats du concours photos : « Côté Atlantique, de Douarnenez à Rio de Janeiro »

Michel GUIRRIEC

BON FESTIVAL 2023 !

# Les soirées de l'été avec les estivales, le feu d'artifice et déambulation

Lors de ces animations gratuites, la petite restauration et la buvette seront assurées comme de coutume par les associations locales dans l'ordre des soirées : Foot-ball FC TGV seul, puis le jumelage Le Guilvinec-Schull et l'APE de l'école Jean Le Brun avec collège Paul Langevin, le FC TGV et Spered Ar Mor et pour finir une soirée commune avec toutes les associations souhaitant participer.

Estivales

## Le Samedi 15 juillet

19 h, cabaret  
21 h, Zap Song

23h Retraite aux  
flambeaux  
(1 dessin = 1 flambeau)  
départ mairie)

23h30 feu d'artifice  
*Esplanade du  
CLC*



## Le vendredi 21 juillet

19 h,  
Duo Menguy/Le Pennec

21 h, O'Tridal

*Parking de la  
Petite Sole*



## Le vendredi 28 juillet

à 19 h, le Bagad  
Cap Caval  
en déambulation



## Le vendredi 04 août

19 h, 36 Ter

21 h, Bacano

*Parking de la  
Petite Sole*



## Le vendredi 11 août

19 h, Amistad

21 h, Spoum

*Parking de la  
Petite Sole*



*Thomas Biet  
Christian Kerriou  
et Gaëlle Le Gall*

# Les animations de l'été

**Du 1er Juin  
au 30 Septembre**

13ème édition du  
Festival Photo  
Dans les rues du Guilvinec

**Sortie sur l'estrant**  
avec Scarlett Le Corre  
Resa : 02 98 58 78 98

**HALIOTIKA**

Visite guidée  
Les coulisses de la criée  
Eveil des sens  
02 98 58 28 38



**Lundi 3 juillet**

Expo - 15h  
Les lieux dédiés à Saint Trémeur  
Chapelle Saint-Trémeur

**Samedi 15 juillet**

Bal à partir de 19h  
Descente aux flambeaux 22h45  
Feu d'artifice 23h15  
Esplanade du CLC

**Dimanche 23 juillet**

Festy Beach  
Pilâtes  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**Dimanche 9 juillet**

Festy Beach - Zumba  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**Dimanche 16 juillet**

Festy Beach  
Danse en ligne  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

**Lundi 24 juillet**

Concert Duo Arrin, chant et  
guitare  
18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

**Dimanche 9 juillet**

Troc et puces du TGV  
à partir de 8h  
Stade Municipal

**Mardi 18 juillet**

Silène, chant polyphonique,  
voix d'hommes  
18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

**Mardi 25 juillet**

Place au Mômes  
17h30  
Esplanade du CLC

**Dimanche 9 juillet**

Pardon de St Trémeur  
10h00  
Bénédictin de la mer et  
hommage aux péris en mer  
Plage de la grève blanche

**Mardi 18 juillet**

Festival L'Homme et la Mer  
Marathon Photo  
9h - 12h / 14h - 17h  
Médiathèque L'Abri du Marin

**Mercredi 26 juillet**

Cirque Klissing  
Spectacle de Guignol  
Soirée  
Esplanade du CLC

**Dimanche 9  
et Lundi 10 juillet**

Cirque Français  
Soirée  
Terre-plein de l'arrière-port

**Mardi 18 juillet**

Place au Mômes  
17h30  
Esplanade du CLC

**Vendredi 28 juillet**

Le Bagad Cap Caval  
en déambulation  
19h  
rue de la Marine

**Mardi 11 juillet**

Place au Mômes  
17h30  
Esplanade du CLC

**Mercredi 19 juillet**

Braderie du Secours  
populaire  
10h - 16h  
Rue Emile Zola

**Du 28 au 30 juillet**

Fête Foraine  
Vendredi, samedi et  
dimanche  
Parking de la Petite Sole

**Mardi 11 juillet**

Concert  
Collectif Arp  
Harpes celtiques - 18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

**Vendredi 21 juillet**

Estivales  
Duo Menguy/Beranguer  
O'Tridal  
19h - 23h  
Parking de la Petite Sole

**Dimanche 30 juillet**

Festy Beach  
Aqua-Gym  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche





Centre nautique, kayak, voile...  
06.62.63.56.20  
Marche aquatique, natation...  
06.33.87.75.12  
Balade bateaux, pêche...  
06.17.82.48.56

### Mardi 1er août

Place aux Mômes  
17h30  
Esplanade du CLC

### Mardi 1er août

Concert Gaspard Prénovec,  
violon et piano  
18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

### Vendredi 4 août

Les Estivales  
19h, 36 Ter  
21h, Bacano  
Parking de la Petite Sole

### Dimanche 6 août

Festy Beach  
Relaxation  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

### Mardi 8 août

Concert Fado Libre, chant et  
guitare  
18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

### Mardi 8 août

Place aux Mômes  
17h30  
Esplanade du CLC

### Mercredi 9 août

Braderie du Secours  
populaire  
10h - 16h  
Rue Emile Zola

### Vendredi 11 août

Cirque Klissing  
Spectacle de Guignol  
Soirée  
Esplanade du CLC

### Vendredi 11 août

Braderie des  
commerçants  
à partir de 10h  
Rue de la Marine

### Vendredi 11 août

Vente des anciennes photos du  
Festival L'Homme et la Mer  
10h - 12h30 / 14h - 18h  
Esplanade du CLC

### Vendredi 11 août

Les Estivales  
19h, Amistad  
21h, Spoum  
Parking de la Petite Sole

### Dimanche 13 août

Festy Beach  
Réveil musculaire  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

### Lundi 14 août

Concert Nolwenn Arzel  
Harpe celtique  
19h  
Chapelle Saint-Trémeur

### Mardi 15 août

Troc et puces des  
pompiers  
9h - 18h  
Stade de foot



Animations

### Mardi 15 août

Place aux Mômes  
17h30  
Esplanade du CLC

### Mardi 16 août

Festival L'Homme et la Mer  
Marathon Photo  
9h - 12h / 14h - 17h  
Médiathèque L'Abri du Marin

### Jeudi 17 août

Concert Tidiane Dia  
harpe celtique  
18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

### Dimanche 20 août

Festy Beach  
Danse Orientale  
11h - 12h  
Plage de la Grève Blanche

### Mardi 22 août

Place aux Mômes  
17h30  
Scène extérieure du CLC

### Mardi 23 août

Concert Trobairitz  
Œuvres vocales du Moyen-Âge  
18h30  
Chapelle Saint-Trémeur

### Samedi 2 Septembre

Forum des Associations  
9h - 13h  
CLC



*C'est tous les mardis au CFC!*



**Mardi 8 août à 17 h 30**



**La fin demain - Cie Zirkus Morsa**

Munis d'une planche en bois et d'un rouleau, deux personnages, naufragés perdus sur la plage de leur imagination, se rencontrent, se connaissent, et prennent confiance...

**Mardi 11 juillet à 17 h 30**



Attendez ! il a peut être une idée... un peu d'eau et de savon, des bulles sculptées, fumées, carrées, et même géantes ! Monsieur Zig va réaliser ses rêves et partager avec vous sa passion savonneuse pour un moment familial inédit !

**Le cabaret burlesque de Mr Zig**

**Mardi 15 août à 17 h 30**



**Bal (les) - Cie si j'y suis**

Le spectacle s'inspire du film « Le Bal » d'Ettore Scola, revisité avec nos disciplines circassiennes : la jonglerie et la manipulation d'objets en duo.

**Mardi 18 juillet à 17 h 30**



Sans culture on va dans le mur! Ce concert interactif invite les enfants, devenus « les chats » à être chanteurs, danseurs ou acteurs, « lâche tes écrans viens voir du vivant » ! Candice, chanteuse, bassiste, cheffe d'orchestre, et Guillaume, multi-instrumentiste, proposent un joyeux moment à passer en famille à travers des chansons festives et intergénérationnelles qui sont de véritables hymnes à la joie !

**Au bonheur des mômes - Cie Bab et les chats**

**Mardi 22 août à 17 h 30**



**Hop - Compagnie Fracasse 12**

Un spectacle burlesque, rythmé et chanté. Sous l'influence rigoureuse et délirante de leur chef, ces employés municipaux balaient les idées reçues sur leur profession. Quand les instruments de travail se transforment en instruments de musique, toute la poésie de ce quartet décapant se dévoile, dans un ballet urbain fait de chorégraphies dépoussiérantes, rythmes abrasifs et chants recyclables.

**Mardi 25 juillet à 17 h 30**



Deux artistes nous offrent un regard décalé et singulier sur l'univers des animaux du cirque. Au-delà de la dimension humoristique et ludique, ce spectacle nous questionne, en filigrane sur la frontière étroite et improbable entre l'homme et l'animal et nos déconcertantes ressemblances.

**Pas si bête - Cie Cirque en scène**

**Mardi 1 août à 17 h 30**



Depuis la posture, les actions, les attitudes de ceux qui marchent ou qui attendent quelqu'un, des histoires sans fin, des gags et des improvisations sont créés, ce qui transforme ce lieu de passage statique en un petit théâtre sans chaises ni rideaux. Clap... Action !

**Street coffee - Cie Claudio Mutazzi**

# Retour sur les animations

## La venue du Pluvier :

Le Pluvier, navire de la Marine Nationale, a quitté Le Guilvinec ce lundi. Le départ a eu lieu à 15h15 en direction de Brest pour huit jours d'entraînement en mer.

Pendant son séjour au Guilvinec, le Pluvier a été le centre de l'attention pour les habitants et les visiteurs de la région. Samedi dernier, le nouveau rond-point Pluvier a été inauguré et une cérémonie de remise de récompenses a eu lieu pour honorer des marins du patrouilleur.

Le dimanche, le Pluvier a ouvert ses portes à la population locale. Près de 550 personnes ont eu la chance de visiter l'intérieur du navire et de poser des questions sur ses missions. Le Pluvier est principalement chargé d'assister les migrants dans la Manche, et il a récupéré plus de 600 migrants en 2022.

Le commandant Omar PACHA et son équipage ont été salués pour leur professionnalisme pendant leur séjour au Guilvinec. Les habitants de la région ont exprimé leur gratitude et leur espoir de revoir le Pluvier. Peut-être en 2024 ?

L'équipage remercie l'accueil reçu dans sa ville marraine.



## Et aussi...



Les permanences Impôts se sont déroulées tout les mardis du mois de mai au CLC. Mme BUTET-PIN a reçu 75 contribuables lors de ses permanences 2023, contre 49 en 2022. (augmentation de la fréquentation de plus de 50 %).



Balade gourmande sous le soleil ! Gros succès, belle affluence, parcours apprécié et les gourmands curieux de dégustation ont été gâtés !



Samedi 20 mai : la 6e édition de la fête du Pesked au Guilvinec a fait bonne pêche.

L'évènement a attiré un large public.

Le concours de décorticage de langoustines a une nouvelle fois été remporté par Fanny Trividic.



Encore une belle chasse à l'œuf ce dimanche matin au Vallon de moulin mer. Plus de 200 enfants sont répartis avec des chocolats. Merci à Fizzy Distribution pour leur générosité.



Vendredi 2 juin le CCAS de la commune du Guilvinec organisé une animation plantation agapanthes, lauriers roses dans la cour intérieure de la résidence TY GLAS, rue de Men Meur.

Une dizaine de résidents ont participé à l'atelier au terme duquel le verre de l'amitié a été partagé.



Comme tous les ans, le jury des jardins fleuris est passé visiter les 8 jardins inscrits début juin à vélo. Le 1er prix est attribué à une personne qui participait pour la première fois au concours... Remise des prix en septembre.

## Et bientôt ...

Le Salon de Créateurs et Artisans d'Art de Rendez-Vous d'Automne rassemblera une trentaine d'exposants les 14 et 15 octobre au CLC. Pour sa 10ème édition, vous pourrez y découvrir des nouveautés et échanger avec les artistes autour de leur art. Des animations variées et des gourmandises d'automne vous seront proposées par l'école Sainte Anne qui organise l'évènement. Entrée Libre

Contact: Céline Cassar et Corinne Le Friant - [salonautomne.guilvinec@gmail.com](mailto:salonautomne.guilvinec@gmail.com) - 06.29.07.91.24

Instagram et Facebook @salonautomne.gv pour toutes les infos!

... sans oublier le festival des épouvantails et encore d'autres animations...



## Nos champions, côté sport...

**Tennis** : Un titre de championne de Bretagne, deux titres de vices championnes de Bretagne. Dimanche 28 mai, à Pontivy, Carole Fauverge est devenue championne de Bretagne (+65) en battant Stéphanie Bical (TC Auray) 6/0, 6/0. Elle représentera le Club, aux Championnat France, fin Juin à Roland Garros. Françoise Bossier (+60) et Françoise Kerlidou (+55) sont vices championnes de Bretagne.

**Voile** : Parti le 19 octobre 2022 du port du Guilvinec-Léchiagat pour participer à la Route du Rhum, Gilles Colubi, à la barre du Kornog II, a retrouvé son ponton, mercredi 31 mai. Un retour de Guadeloupe au port bigouden, sous le soleil couchant, après 26 jours de mer dans des conditions météo plus difficiles qu'à l'aller. Christian Kerriou et Gaëlle Le Gall, adjoints aux sports et animations, lui ont remis la médaille de la ville. Gilles rêve déjà à sa prochaine course.

*Gaëlle Le Galle et Christian Kerriou*





**C'est l'été à l'ALSH !**

C'est parti pour l'édition 6 d'un été au Ty Malamok !!!

L'ALSH du Guilvinec accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans durant les vacances du 10 juillet au 30 août.

L'équipe d'animation s'est réuni pour concocter des animations pour tous les goûts : du sport, des grands jeux, du créatif, du bricolage, des expériences scientifiques, de la cuisine... Cet été sera aussi rythmé par des journées à thème comme « La Couleur », « Artiste en Herbe », « Ambiance Tropicale » ...

Et des sorties comme accrobranche à Quimper, parc animalier à Peumérit, pêche à pied avec Haliotika, parc Odet Loisirs à Elliant.

Les vacances c'est aussi prendre le temps de se reposer, bouquiner, partager des moments avec les autres dans la convivialité pour se créer des souvenirs.

Pour tous renseignements complémentaires :

Vous trouverez le règlement et les modalités de fonctionnement sur le site de la ville du Guilvinec ou n'hésitez pas à nous joindre au 02.98.58.11.75 ou le 02.98.82.83.56

**L'association des Parents d'élèves de l'école Jean Le Brun**

L'Association des Parents d'élèves (APE) de l'école Jean Le Brun a renouvelé son Bureau en septembre dernier.

Plusieurs animations ont ponctué l'année scolaire afin d'apporter un soutien aux familles et aux élèves de l'école.

- Le Troc jouets mi-décembre 2022. Le troc jouet évoluera vers un troc enfants avec vente de jouets, vêtements et articles de puériculture, ainsi qu' en parallèle une bourse aux enfants proposée aux parents afin de vendre leurs articles en leur absence. Elle proposera des emplacements réservés aux exposants non-professionnels (particuliers).
- Le carnaval en mars 2023
- La vente de chocolats et de pains doux
- La participation au Sapin de Noel
- La kermesse de l'école le 1er juillet 2023 avec une soirée musicale a été proposée afin de réunir tous les habitants de la commune. Ces deux temps festifs auront permis de créer une nouvelle animation qui devrait s'enrichir d'année en année.
- Un repas à emporter en partenariat avec l'APE du Collège Paul Langevin

Indépendamment de ces temps d'animation, les objectifs fondamentaux de l'APE sont :

Le soutien aux familles en tissant des liens positifs entre les parents afin qu'ils développent un sentiment de compétence à l'égard de leurs enfants.

L'accompagnement des projets pédagogiques de l'équipe enseignante pour assurer au mieux un Service Public de qualité dans le respect des besoins des élèves dans leur diversité.

L'instance d'expression de cette volonté de soutenir le Service Public d'Education est le Conseil d'Ecole qui se réunit à la fin de chaque trimestre scolaire : les représentants de parents y siègent pour faciliter les relations entre les parents et les différents personnels. Ils peuvent intervenir auprès de la Direction de l'Ecole pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation.

*Parlons des grands du...*



**Le CMJ réalise deux boîtes à livres !**

Après la création des bacs à marée l'année dernière, les jeunes élus du CMJ souhaitent conduire un projet d'utilité publique qui porte des valeurs de citoyenneté, de partage et de développement durable. Concept simple et efficace pour promouvoir la lecture et réduire les déchets, la boîte à livres à vite fait l'unanimité au sein de l'assemblée. Ces boîtes sont dédiées aux livres jeunesse et devraient être installées au Vallon de Moulin Mer et dans l'aire de jeux proche de l'école Jean Le Brun.



Pour les concevoir, le CMJ s'est tourné vers l'association Récup'Song qui a répondu favorablement à la demande. David BERRY leur a proposé deux structures en matériaux de récupération. Les jeunes ont découpé, percé, peint, etc... Les jeunes ont mené en parallèle la rénovation de la boîte à livres de l'office du tourisme.

Après ces belles et utiles réalisations, le CMJ organisera, en septembre, une collecte de mégots rue de la Marine. En octobre, le CMJ prendra la direction de Paris pour visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale. Un voyage qui leur donnera certainement l'occasion de réfléchir à leur prochain projet citoyen ! "



*Déborah Percelay, Sylvie Barbet et Audrey Struillou*

# GARE AUX ARNAQUES

Gains mirobolants, faux ami en détresse, appels masqués surtaxés, légumes vendus en porte à porte... Les escrocs ne manquent pas d'imagination. Comment se protéger sans devenir parano.

- Les fausses promesses... :

"Nous vous remboursons"

En quoi ça consiste? Par mail, SMS ou MMS, des escrocs se font passer pour une administration (Finances publiques; Ameli, le site de l'Assurance maladie...) ou une société privée (Fnac; La Poste...) et vous annoncent un remboursement... à condition de donner vos codes de carte bancaire.

Le but: pirater votre compte.

Notre conseil: ne cliquez jamais sur le message reçu et signalez-le à l'organisme dont le message se revendique. Reconnaître un faux site web est de plus en plus difficile, mais le Trésor public et l'assurance maladie ne demandent jamais votre numéro de carte bancaire!

"Vous avez gagné..."

En quoi ça consiste? Une société vous promet un chèque, une voiture, un voyage... car vous êtes "l'heureux gagnant" d'un tirage au sort. Pour obtenir votre lot, vous devez renvoyer votre bulletin. Au final, vous découvrez que vous n'avez rien gagné.

Notre conseil: lisez attentivement les documents reçus. En général, il est inscrit en gros caractères que vous avez gagné... le droit de participer à un tirage au sort (cela est écrit en tout petit)!

Ces loteries ne peuvent être sanctionnées que si elles sont déloyales: la nécessité d'un tirage au sort n'est pas mentionnée ou les lots ne sont pas remis. Si c'est le cas, dénoncez cette pratique à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

- L'escroquerie à votre porte :

Un policier sonne chez vous

En quoi ça consiste? Prétendant une enquête après un vol, de faux policiers vous demandent de vérifier si votre argent et vos bijoux sont toujours là. Ils repèrent alors les lieux pour un futur cambriolage ou, pendant que l'un détourne votre attention, l'autre subtilise vos avoirs.

Variante: de faux policiers font semblant d'interpeller un faux plombier et viennent vérifier qu'il n'a rien volé chez vous.

Notre conseil: hors cadre légal bien précis, ne pas ouvrir à la police n'est pas une infraction! Installez un entrebâilleur sur votre porte. Demandez la carte du soi-disant policier et vérifiez son identité en appelant le 17.

Idem si vous avez des doutes sur un plombier ou un électricien. La police se déplacera si vous lui dites craindre que la personne en veuille à vos biens.

Le dépanneur vous laisse une facture

En quoi ça consiste? Porte claquée avec la clé à l'intérieur, fuite d'eau, toilettes bouchées... Vous appelez un dépanneur bien référencé sur Google ou dont vous avez trouvé la carte dans votre boîte aux lettres.

Or, sans vous demander votre avis, ni vous présenter de devis préalable, comme il y est obligé, il se lance dans des travaux inutiles (chasse d'eau changée, destruction de la porte d'entrée pour la remplacer...) qui s'élèvent à plusieurs milliers d'euros. S'ensuivent des menaces si vous hésitez à payer.

Notre conseil: ne conservez jamais les cartes de visite déposées dans votre boîte aux lettres! La nuit ou le weekend, attendez les heures d'ouverture pour contacter un artisan ayant pignon sur rue. Et même en cas d'urgence, exigez un devis avant toute intervention.

- Des pièges au bout du fil :

Vous recevez un appel et ça raccroche!

En quoi ça consiste? Le but de cette sonnerie unique est de vous faire rappeler un numéro surtaxé, avec un temps d'attente coûteux: jusqu'à 5€ la minute!

Notre conseil: ne rappelez jamais un numéro inconnu si la personne ne laisse pas de message. De même, ne répondez pas à un texto vous demandant d'envoyer un SMS à un numéro à 5 chiffres, commençant par 6, 7 ou 8, payant. Bloquez le numéro ou le SMS indésirable sur votre portable. Signalez-le au 33700.

En finir avec les appels insistants :

Bloctel est une liste anti prospection téléphonique. Vous pouvez y inscrire jusqu'à 8 numéros de téléphone, par mail ou par courrier. Les entreprises doivent la consulter et ne pas appeler les personnes qui y figurent. Signalez à la DGCCRF celles qui vous démarchent malgré votre interdiction. Elle contrôle et sanctionne les sociétés contrevenantes.

# GARE AUX ARNAQUES

**Vous êtes harcelé pour isoler vos combles**

En quoi ça consiste? Surfant sur la réduction d'impôt pour isoler votre logement pour 1€, des entreprises vous font miroiter la perspective d'une maison plus confortable à bas coût. Vous acceptez par téléphone.

L'entreprise réalise les travaux. Mais ils sont mal faits et parfois dangereux (incendies dans les cheminées, par exemple). Vous devez tout faire refaire et payer le prix fort. Parfois, vous avez souscrit un crédit, que vous devrez continuer de payer.

Notre conseil: ne souscrivez jamais par téléphone à des travaux de cette importance. Mieux vaut privilégier le bouche-à-oreille. Inscrivez-vous sur la liste anti prospection téléphonique [Bloctel](#) pour limiter les appels. Et si vous êtes malgré tout démarché, arrêtez immédiatement la conversation. Une proposition de loi encadrant le démarchage téléphonique a été adoptée en juillet, mais elle n'est pas encore publiée.

• Les grandes arnaques d'Internet :

**Votre ordinateur se bloque**

En quoi ça consiste? Alors que vous surfez sur internet, votre écran devient noir et vous ne pouvez plus rien faire. Un message vous prévient qu'un virus infecte votre ordinateur et indique un numéro à appeler rapidement pour vous faire dépanner.

Si vous le composez, vous en serez pour vos frais: plusieurs centaines, voire milliers d'euros. En plus, les escrocs vous installent un antivirus au prix fort: 75€/mois! Et pour finir, vos identifiants de carte bancaire sont volés et vos comptes, pillés...

Notre conseil: n'appellez pas et redémarrez votre ordinateur! Si le problème persiste, tournez-vous vers un spécialiste référencé par [Cybermalveillance.gouv.fr](#).

Ne donnez jamais l'accès à distance à votre ordinateur à une personne que vous ne connaissez pas. Si vous l'avez donné et payé, faites opposition auprès de votre banque.

**Un mail menace de divulguer des "images"**

En quoi ça consiste? Un pirate vous menace de diffuser une vidéo vous montrant en train de "faire des choses" devant un film classé X sur internet. À moins que vous ne lui versiez une rançon dans une monnaie virtuelle (Bitcoin). Il écrit parfois avec votre propre adresse mail pour vous faire croire qu'il a pris le contrôle de votre ordinateur.

Notre conseil: c'est du bluff! Ne répondez et ne payez surtout pas! Mais si vous avez cédé, faites une copie d'écran pour garder une preuve, déposez plainte et contactez votre banque pour faire annuler la transaction.

Changez votre mot de passe en cas de doute. Évitez aussi d'aller sur des sites dangereux comme les sites illégaux de téléchargement ou de vidéos en ligne.

**Un proche vous demande de l'aide par mail**

En quoi ça consiste? Une connaissance vous écrit qu'elle est dans une situation d'urgence (maladie, déplacement à l'étranger, prison...) et impossible à joindre. Elle vous demande de lui envoyer de l'argent par un procédé inhabituel (Western Union, Transcash...).

En fait, la personne censée être à l'origine de ce mail s'est fait "pirater" sa messagerie. Et ses contacts reçoivent ce courriel.

Notre conseil: ne vous précipitez pas, vérifiez! Prévenez votre connaissance pour qu'elle change tous ses mots de passe.

**Un colis va bientôt vous être livré...**

En quoi ça consiste? Un mail ou SMS d'une enseigne (Fnac, Amazon...) vous confirme une commande que vous n'avez pas passée ou vous informe d'une livraison à une adresse qui n'est pas la vôtre.

Variante: le transporteur (par exemple, Colissimo) vous annonce que l'expéditeur n'a pas payé assez de frais d'affranchissement. Vous devez cliquer sur un lien pour annuler ou régulariser.

Le but: obtenir vos informations personnelles et bancaires.

Notre conseil: ne cliquez pas sur le lien. Allez sur le site de l'enseigne du soi-disant expéditeur pour vérifier qu'il s'agit bien de lui. Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.

**De fausses collectes de fonds**

En quoi ça consiste? Devant l'élan de générosité des Français pour une cause, par exemple, pour soutenir les soignants, les commerçants et artisans lors de la pandémie du Covid-19, certaines fausses cagnottes ont fleuri sur internet.

Notre conseil: privilégiez les plateformes de collecte reconnues telles que [Leetchi](#), [HelloAsso](#), [Le Pot commun](#)... qui sont dotées d'équipes antifraude. Leetchi a publié une liste de plateformes qu'il a certifiées. En cas de doute, ne faites pas de don!

De nouveaux commerces continuent de s'ouvrir dans les rues du Guilvinec...

**Au Guil'Vintage**

propose des vêtements en Jeans de seconde main, principalement de la marque Levi's, pour hommes, femmes et enfants.

Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au sam. de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h  
12 rue de la Marine



**Bruno Daniel artisan**

Peintre depuis 1995, Bruno vient d'ouvrir sa vitrine et met à votre service ces compétences en peinture, décoration intérieure et ravalement de façade  
1 rue de la Paix  
Tel : 07 80 45 80 43



**Agence Padeker**

Architecture d'intérieur vous accompagne sur votre projet, que ce soit de l'habitat ou bureaux, commerces, ERP, etc.

Nous rénovons vos intérieurs, concevons des extensions ou simplement améliorons l'espace.

31 rue de la Marine, accès coté port.  
Tel : 06.74.19.44.28



**Expo-Vente :**

L'atelier du 31 et l'Agence Padeker vous invitent à visiter une exposition de peintures esprit bord de mer, et une vente de vase design et vintage cet été.

31 rue de la Marine, accès coté port.

L'Agence Padeker  
L'Atelier du 31

Vous invitent cet été à une EXPO-VENTE

Peintures & Vases



**Entre nous**

Bar-restaurant de type tapas situé au 35 rue de la Marine (ex-rendez-vous des pêcheurs), vous propose des assiettes à partager et à déguster au fil des saisons, composées de produits frais et locaux. La cuisine est faite maison. Ouvert 7j/7 de 9h à 1h pour boire et grignoter. Cuisine ouverte tous les jours sauf le jeudi, de 12h à 14h et de 19h à 23h. Le mardi matin, possibilité de prendre le petit-déjeuner. Service continu - Réservation conseillée pour le déjeuner et le dîner au 02 98 92 73 56

**Food crêpes 29 !**

Crêpes, galettes boissons fraîches, glaces...

Ils sont installés plage de la grève blanche jusqu'en septembre, tous les jours sauf le jeudi.



**Poisson d'Avril**

Depuis début mai Jean-Baptiste Cheneau est le nouveau propriétaire du Poisson d'Avril.

La carte change régulièrement au fil des saisons. Les produits frais et locaux sont mis à l'honneur. Le restaurant propose également un menu végétarien.

Klervi Berrou, la cheffe, est toujours aux fourneaux. Ouvert à l'année du mercredi midi au dimanche midi. Réservation au 02 98 58 23 83



Ensemble, nous renforçons l'attractivité de notre commune. Faisons vivre notre économie locale en encourageant ces commerces qui contribuent à la vitalité de notre communauté.

Audrey Struillou et Gaëlle Le Gall

# Le phare du Guilvinec, un centenaire toujours jeune

**Le phare du Guilvinec (en breton : tour-tan an dik), appelé feu du môle Nord, est un phare portuaire. Il est construit en 1922. Il éclaire et sécurise l'entrée du port du Guilvinec et son môle depuis le 17 mars 1923. Il est propriété de l'Etat.**

## Construction et mise en service :

Lors du conseil municipal du 25 novembre 1906, est émise l'idée d'un phare sur le môle. Le projet de construction du phare du Guilvinec est approuvé et l'approbation ministérielle de construction est signée le 16 avril 1907. Le projet est à l'époque estimé à 9 000 francs L.L.

## Description technique :

Un feu fixe rouge élevé à 15,20 mètres au-dessus du niveau de la mer éclaire un espace angulaire de 14 degrés de chaque côté du canal. Il est visible sur une distance de 9 milles dans l'axe et a seulement 6 milles à 10 degrés de l'axe. L'appareil d'éclairage est catoptrique ou à réflecteurs métalliques. Il émet un éclat rouge, toutes les 4 secondes. La moitié supérieure du phare est peinte en rouge, la moitié inférieure est blanche.

## Que sait-on de son histoire ?

Il ne s'agit pas du premier phare à guider les marins vers le port du Guilvinec : deux phares rectangulaires sont allumés dès 1870 sur Tréffiagat-Léchiagat, Croas Malo et le petit phare, le second sera désactivé en 1902, au moment de l'allumage d'un troisième phare, rond celui-ci (et désactivé en 1987).



## Saviez-vous qu'il n'avait pas toujours été rouge et blanc ?

Au début, il était entièrement peint en blanc, comme en témoigne cette photo des années 1930.

Le phare reste blanc jusque fin 1951, début 1952. Dès lors, la lanterne et le balcon sont peints en rouge. En 1958, à l'époque de la criée, décision est prise de modifier le feu à secteurs, de peindre aussi la partie supérieure de la tour en rouge et d'écrire le nom « GUILVINEC » en lettres blanches sur fond rouge. Mais ça ne sera finalement qu'au milieu des années 60 que la partie supérieure du phare sera peinte en rouge et que Guilvinec y sera inscrit.

Depuis, le phare a conservé la même allure et guide toujours les bateaux de pêche côtiers et hauturiers ainsi que les plaisanciers qui entrent et sortent du port.



Christian Bodéré

# Eclairage du môle du port de Guilvinec. (Demande du Conseil Municipal)

(Plan No 5284 et carte No 125 de l'hydrographie française)

## Rapport des Ingénieurs du Service Central des Phares et Balises.

Exposé.- Le Conseil municipal de Guilvinec a demandé, par une délibération du 25 novembre 1906 l'établissement à l'extrémité du nouveau môle abri du port d'un fanal muni d'un secteur coloré tourné vers la passe de l'Est Moën et du Québec et marqué au besoin du N.E. au S.E.

Conclusion.- Nous sommes en résumé d'avis qu'il y a lieu :

1° d'établir à l'extrémité du môle de Guilvinec, à 10<sup>m</sup> environ au-dessus du niveau des plus hautes mers, dans une lanterne surmontant une tourelle en maçonnerie, un feu fixe constitué par un appareil lentilleux de 0<sup>m</sup> 15 de distance focale avec lampes fonctionnant à l'huile minérale sans gardien permanent et éclairant :

1° en lumière verte un secteur compris entre la côte à l'Est du port et son relèvement au N. 40° O.,

2° en lumière blanche un secteur de 11° d'amplitude compris entre ses relèvements au N. 40° O. et au N. 29° O.

3° en lumière rouge un secteur de 17° d'amplitude compris entre ses relèvements au N. 29° O. et au N. 18° E.;



# FESTIVAL PHOTO DU GUILVINEC

BRETAGNE

# L'HOMME ET LA MER

13<sup>E</sup> ÉDITION



© GILLES FAVIER

1<sup>ER</sup> JUIN  
30 SEPT 2023



BsAs  
824  
cacaoparc



PAOCC

Programa de Apoyo a Organizaciones Culturales Colaboradoras

Grande commande photojournalisme



UNE TRAVERSÉE PHOTOGRAPHIQUE EN BRETAGNE